

L'Union Départementale des Associations Familiales

Un réseau de solidarités au service de toutes les familles

L'UDAF de la Réunion, association de loi 1901 reconnue d'utilité publique, a été créée le 6 juillet 1975. Si à l'époque, il existait peu d'associations familiales dans le Département, cette union regroupe maintenant 28 associations familiales et représente environ 4000 familles.

Sa mission est de représenter toutes les familles auprès des pouvoirs publics pour défendre leurs intérêts matériels et moraux et d'aider les parents à éduquer leurs enfants, notamment en apportant une aide aux familles en difficultés.

Pour remplir cette mission, l'UDAF a mis en œuvre de nombreuses activités qui tentent de satisfaire aux besoins prioritaires des familles réunionnaises dans le but de développer un réseau de solidarités.

Grâce à ses adhérents, à l'organisation et à la gestion d'un réseau de familles d'accueil :

- elle offre des vacances à des enfants de 6 à 14 ans (environ 1000 enfants par an en bénéficient pendant les périodes de grandes vacances) et leur permet de découvrir un autre environnement et milieu familial;
- elle organise l'accueil des élèves originaires du cirque de Mafate dans des familles des centres urbains afin qu'ils poursuivent leur scolarité en collège puis lycée,
- elle s'occupe de l'accueil des malades mahorais dans le cadre de l'évacuation sanitaire de Mayotte quand il y a nécessité d'un suivi médical (par exemple pour la dialyse).

Depuis 2000, avec le souci permanent de soutenir et d'aider les familles les plus en difficulté, l'UDAF a développé plusieurs services :

- elle gère deux points-rencontre qui accueillent parents et enfants dans le cadre d'une fonction d'écoute, d'appui et d'accompagnement à la parentalité ; cette activité doit d'ailleurs se renforcer dans les années à venir dans le cadre de la nouvelle loi sur l'autorité parentale ;
- elle gère également le service de tutelle aux majeurs protégés qui traite 430 mesures chaque année.

Toutes ces prestations sont financées par diverses administrations et collectivités territoriales telles que le Conseil Général, le Rectorat, la Direction Régionale de l'Action Sanitaire et Sociale, la Caisse d'Allocations Familiales, le Conseil Régional.

Actuellement, toujours dans l'optique de créer et développer un réseau de solidarités entre les familles, l'UDAF travaille sur plusieurs projets comme par exemple :

- l'ouverture d'un cybercase à Saint-Denis conçu comme un outil de proximité familiale ;
- un service d'accompagnement scolaire qui permettra d'apporter un soutien à plus de 850 enfants sur différentes communes de l'île (service mis en œuvre depuis septembre 2003).

L'UDAF regroupe les associations familiales du Département et met en œuvre des actions concrètes au bénéfice des familles, en particulier des familles en difficulté. Elle constitue de manière évidente un réel réseau de solidarités pour et avec l'ensemble des familles, provoque des réflexions collectives, intervient dans le débat politique pour que les intérêts familiaux soient pris en compte dans le choix des politiques dans tous les domaines.

Rédaction : ALBERT, Irène

Institut Régional du Travail Social, 1 rue Sully Brunet, 97470 Saint-Benoît, La Réunion.

Tél. 02 62 92 97 77. Fax. 02 62 92 97 78. 2003/06/05.

Entretien : PAYET Aristide, Président et MEZINO Jean-Hugues, Directeur de l'Union Départementale des Associations Familiales, 18 rue Jean Cocteau, 97478 Saint-Denis Cedex, tél. 02.62.90.29.49, fax. 02.62.90.29.40, e.mail : udafreu@wanadoo.fr

Fiche réalisée dans le cadre de la capitalisation d'expériences de l'économie sociale et solidaire à La Réunion.

ILE DE LA REUNION – ECONOMIE SOCIALE - ECONOMIE SOLIDAIRE - ASSOCIATION - FAMILLE - ACCOMPAGNEMENT SOCIAL – RESEAU D'APPUI